



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 112 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 16 octobre 2018

Président

M. James Maloney

Comité permanent des ressources naturelles

Le mardi 16 octobre 2018

• (1105)

[Traduction]

Le président (M. James Maloney (Etoibicoke—Lakeshore, Lib.)): Bonjour à vous tous. Merci d'être là avec nous.

Nous avons, des deux côtés, des visiteurs que je remercie de leur présence.

Je sais que Ted sera là bientôt. Il a hâte à notre lunch d'aujourd'hui.

Nous allons entendre un témoin pendant notre première heure: Bradley Young, de l'Association Nationale de foresterie autochtone.

Monsieur Young, merci d'être parmi nous. Je ne sais pas si vous avez déjà comparu devant un comité, mais sachez que nous sommes très gentils. Selon notre façon de procéder, vous avez un maximum de 10 minutes pour présenter un exposé, après quoi nous allons passer aux questions.

Nous vous écoutons.

M. Bradley Young (directeur général, Association Nationale de foresterie Autochtone): Monsieur le président, madame la vice-présidente, mesdames et messieurs les députés, membres du Comité et du personnel, je vous remercie beaucoup d'avoir invité notre organisation à contribuer à l'étude en cours.

Je m'appelle Bradley Young, et je suis le directeur général de l'Association Nationale de foresterie autochtone. Je suis de la nation des Cris d'Opaskwayak et du territoire du Conseil tribal des Cris des marais, dans le nord du Manitoba. J'aimerais également souligner que nous sommes en ce moment sur le territoire ancestral de la nation algonquine, Kichi Sipi Askî, aussi appelé Ottawa.

Je vais premièrement vous parler un peu de l'ANFA. Il s'agit d'une organisation non gouvernementale gérée par les Premières Nations qui se concentre sur la gestion des forêts par des Autochtones, ce qui englobe la recherche, la promotion, la politique et le développement économique connexe. Nous avons plus de 300 membres et 1 200 entreprises autochtones du secteur forestier dont l'objectif est de créer une véritable richesse et de promouvoir la santé grâce à des entreprises et à une gestion des ressources naturelles de calibre mondial.

Pour 80 % des collectivités des Premières Nations au Canada — et il y en a plus de 630 —, la forêt est leur chez-soi. De concert avec les entreprises mentionnées précédemment, c'est le potentiel d'intendance des forêts que l'ANFA s'efforce de soutenir. Aucune autre ressource naturelle ne conjugue la géographie, la population, l'histoire, la culture, l'expérience et, de plus en plus, les succès reportés dans le secteur forestier.

Les autres secteurs des ressources naturelles du Canada sont importants. Cependant, n'oublions pas que le 24 Sussex, la résidence officielle du premier ministre du Canada, *Gorffwysfa*, a été construit

par Joseph Merrill Currier, un homme d'affaires du secteur forestier, ainsi que député.

Les Canadiens ne sont plus de simples bûcherons et des porteurs d'eau. Ils assurent maintenant, à l'échelle nationale, l'intendance de plus de 200 millions de mètres cubes de bois sur 347 millions d'hectares de forêts, et cela englobe un secteur forestier autochtone très important.

De plus en plus, les gouvernements provinciaux et fédéral ainsi que de très nombreux gouvernements des Premières Nations travaillent à concilier les intérêts et les droits sur la terre avec le sous-groupe économique du secteur forestier autochtone, ouvrant ainsi la voie à un montant de 2,4 milliards de dollars qui s'ajouterait au PIB. Dans la réalité, cela se traduit par un important potentiel de croissance de l'emploi: environ 5 100 bons emplois qui font vivre les familles et contribuent à l'édification de la nation.

Pour en arriver à ce point, il a fallu un processus complexe et inégal, dans le secteur forestier du Canada, par lequel les nations autochtones ont constamment rapatrié des responsabilités en matière d'intendance.

Bien que diversifiés, les trois ordres de gouvernement du Canada — le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les gouvernements des Premières Nations — réalisent une expérience de réconciliation longitudinale, et le secteur forestier autochtone sert de catalyseur à de nombreuses innovations. À l'échelle nationale, l'expérience mise sur des approches différentes, et la part des ressources forestières que les provinces attribuent aux Autochtones varie énormément d'une province à l'autre: elle peut aller de 0 % des attributions dans des provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse à près de 20 % des concessions provinciales en Ontario, à plus de 30 % au Manitoba et en Saskatchewan, et à un point culminant de 8 millions de mètres cubes — pardonnez-moi les termes techniques de la foresterie —, ce qui équivaut à environ 12 % de la Colombie-Britannique. Dans le Nord, nous avons maintenant des gouvernements des Premières Nations et des gouvernements métis qui forment des associations d'affaires et se partagent moitié-moitié les droits de propriété sur 100 % des attributions commerciales dans les Territoires du Nord-Ouest.

Notre plus récent rapport sur nos tenures, que je vais vous montrer à l'écran tout à l'heure, comporte plus de données, et nous pourrions entrer dans les détails pendant la période des questions.

Globalement, à l'échelle nationale, 10,5 % de nos ressources forestières sont maintenant détenues par des Autochtones, ce qui représente une tenure de 19,2 millions de mètres cubes. Compte tenu en plus de la présence impressionnante de particuliers et de collectivités autochtones dans la forêt, ces gens ont vraiment tout intérêt à veiller à la gérance durable des forêts puisqu'il leur incombe de plus en plus d'assurer la gestion des forêts et de promouvoir un développement économique responsable.

En tant qu'ancien directeur de recherche à l'échelle des forêts, je suis heureux de voir qu'il y a eu parmi les témoins entendus pour cette étude divers experts des ravageurs, y compris le Foothills Research Institute. Le terme « ravageur », comme vous le savez très bien, s'accompagne de connotations vraiment très idéologiques. Les aînés autochtones n'utilisent pas ce genre de vocabulaire, et désignent plutôt les petits ravageurs par *man icosak* ou par d'autres expressions autochtones respectueuses employées par les Cris, les Dénés, les Pieds-Noirs, les Haïdas, etc. Ces noms n'équivalent pas à « ravageur »; ils placent plutôt la famille des insectes dans le contexte du cercle de la vie et reconnaissent d'emblée qu'ils sont à la fois beaucoup plus puissants et redoutables que les humains peuvent espérer l'être.

• (1110)

Par l'expérience, les confédérations autochtones de l'île de la Tortue ont appris à respecter ces petites bêtes et ont conçu et perfectionné, sur des millénaires, une pyrotechnologie anthropomorphe qui est respectée des insectes partout. En langage simple, sous les conseils des gardiens du savoir, les Autochtones gèrent le paysage, ce qui comprend les petites bêtes, d'un océan à l'autre, grâce au savoir, au feu et au respect. Ce qui est intéressant, c'est qu'avec le nombre croissant de partenariats entre les Autochtones et le Canada, nous avons une équipe englobant l'intendance, les affaires et l'expertise qui est prête à aborder cette situation touchant le secteur forestier.

Nous devrions reconnaître le danger que représente le déséquilibre amené par les changements climatiques. Les réactions interspécifiques que nous constatons nous indiquent clairement que ça ne va pas bien. Les changements sont chaotiques, par leur vitesse et leur portée, et en termes scientifiques, il faut une adaptation synchrétique très vaste, mais aussi localisée.

On peut résumer avec pertinence les enjeux en se rappelant collectivement les conflagrations dans nos forêts très sèches et atteintes par le dendroctone du pin ponderosa, ces deux dernières années dans l'Ouest. L'avertissement est assez dramatique, quand en plein midi, un jour d'été, il fait noir comme à minuit à cause de la cendre qui retombe.

Il faut de plus en plus soutenir les aménagistes forestiers autochtones, grâce à des partenariats provinciaux et fédéraux, afin de maintenir des débits énergétiques écologiques et équilibrés dans les diverses zones forestières du Canada. Les experts des deux mondes — les Autochtones et les Occidentaux, en collaboration — auront besoin de ce soutien pour faire des expériences.

Le conseil de l'ANFA est de préférer les partenariats existants et éprouvés. À l'échelle nationale, certaines des meilleures équipes sont déjà en place en Colombie-Britannique, dans les Prairies, en Ontario, au Québec, dans les provinces atlantiques et dans le Nord. Je fournis dans mon mémoire les noms et une liste — que je vais aussi vous montrer à l'écran pendant les questions — d'entités et d'entreprises autochtones qui sont en place en ce moment. Elles sont très prêtes et sont déjà dans les forêts.

Le cercle des alliances, tel que nous le comprenons tous, inclut aussi le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, de Services aux Autochtones Canada et du Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada. Les ministères provinciaux responsables se réunissent aussi dans le cadre de conseils de premiers ministres, notamment le Conseil canadien des ministres des forêts et le Conseil canadien des ministres de l'environnement.

Cependant, c'est le gouvernement fédéral qui devrait ouvrir la voie. Pourquoi ne pas envisager un programme stimulant qui viserait le secteur forestier autochtone, au SCF de Ressources naturelles Canada, de concert comme dans d'autres cas avec RCAANC et SAC, et à l'aide de contributions additionnelles des provinces? Nous croyons qu'un investissement modeste de 20 à 30 millions de dollars, adapté à l'écosystème de partenariat que j'ai décrit, pourrait nous aider énormément à nous préparer aux événements environnementaux de plus en plus complexes et dramatiques dont les insectes nous avertissent.

N'oublions pas que les groupes autochtones investissent déjà dans ce type de structure de solution. Par exemple, des aménagistes forestiers autochtones novateurs, comme le Conseil tribal de Meadow Lake, par l'intermédiaire de Mistik Management Ltd., ont perçu et mis de côté des redevances de l'ordre de 75 ¢ à 1,25 \$ par mètre cube de bois récolté pour soutenir l'engagement des familles autochtones concernant la planification de l'aménagement forestier. Cela sert à garantir des consultations internes solides auprès des collectivités autochtones locales, lesquelles sont les détenteurs constitutionnellement reconnus des droits sur les terres. Ces gens connaissent aussi la terre et les insectes, et savent ce qu'il faut faire pour vivre durablement sur des millénaires dans le bois.

Des centaines de milliers d'Autochtones continuent d'utiliser leurs terres forestières. En conséquence de cela, des entités forestières autochtones et non autochtones se partagent le territoire et ont mis au point des structures et des processus administratifs novateurs qui sont essentiels à l'étude de la forêt et à tout ce qu'on peut faire dans la forêt. Il faut maintenant miser sur ces structures de création du savoir éprouvées et y contribuer à l'échelle nationale.

Dans l'ensemble, les Premières Nations ont une occasion unique de contribuer à l'innovation dans le secteur forestier du Canada, y compris la gestion des insectes, d'une façon éprouvée et concrète du fait de notre base solide dans la forêt.

Nous souhaitons rappeler aux honorables parlementaires que nous vivons dans le bois, parmi toutes les ressources naturelles, depuis des millénaires. Encore aujourd'hui, nous contribuons au bien-être de notre terre et de nos ressources. Maintenant, de plus en plus, nous les gérons et nous les exploitons. Notre population est jeune et en croissance, et prête à contribuer à l'édification de la nation.

• (1115)

Nous ne devons pas gaspiller ces ressources et les laisser partir en fumée. Nous devons les maximiser et les gérer durablement. De plus, nous devons dire au monde ce que nous faisons pour qu'il apprenne de notre réaction aux changements climatiques et à l'augmentation des insectes qu'ils causent dans la forêt. Du Canada à l'Ibérie, à la Scandinavie et à l'Océanie, les changements climatiques et les insectes envoient un message clair aux humains. Croyez-en les Autochtones, nos chansons, nos histoires et nos aînés: la dernière chose qu'il nous faut, au Canada, c'est que nous soyons de nouveau accablés et réduits à l'humilité complète par les insectes, et ce, jusqu'à la famine.

Maintenant que 19,2 millions de mètres cubes de bois relèvent du contrôle des Premières Nations à l'échelle nationale, il est temps de travailler de concert avec les Premières Nations et d'appuyer comme jamais auparavant le très important secteur forestier autochtone. L'ANFA joue un rôle de chef de file dans cette discussion, dans notre travail de concert avec nos membres et nos partenaires, c'est la vision que nous souhaitons: la création du savoir, des investissements et une gestion de calibre mondial donnant lieu à une véritable création de richesse et à la promotion de la santé, pour nous et pour nos partenaires à l'échelle régionale, nationale et internationale, au sein des gouvernements, de l'industrie et de la société.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Young.

Vous avez mentionné des images que vous souhaitez utiliser. Est-ce que ce sont des images seulement?

M. Bradley Young: Oui. Je peux les montrer à l'écran...

Le président: Non. Je vous pose la question, car s'il y a du texte avec les images, il faut qu'il soit traduit.

M. Bradley Young: Le texte est en anglais seulement. J'en suis désolé.

Le président: Non. Ne vous excusez pas. C'est fréquent. Ne vous en inquiétez pas. Si tout le monde est d'accord pour utiliser les images, nous les ferons traduire plus tard comme nous le faisons normalement.

Est-ce qu'il y en a qui sont contre? Non.

C'est à vous, monsieur Harvey.

M. T.J. Harvey (Tobique—Mactaquac, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci de votre présence, monsieur Young.

Quel rôle estimez-vous que les organisations autochtones faisant partie de votre groupe pourraient jouer dans le contrôle des ravageurs et la gestion de l'écosystème d'une façon qui serait peut-être unique, par rapport aux techniques de gestion traditionnelles que les intervenants de l'industrie traditionnelle utilisent?

M. Bradley Young: Je vais vous donner l'exemple d'une expérience directe que j'ai eue à ce sujet, en tant que directeur de recherche sur le terrain, dans l'Ouest, avec le Foothills Research Institute.

Parcs Canada avait remarqué l'apparition du dendroctone du pin ponderosa. L'insecte franchissait les montagnes. Le paysage en Colombie-Britannique était déjà orangé, et les scientifiques et les aînés disaient qu'ils allaient franchir les montagnes et que rien ne pourrait les arrêter. Ils ont demandé quoi faire aux aînés et aux entreprises autochtones de la région.

Les dirigeants, entreprises et aînés autochtones ont dit: « Nous en sommes au dernier chapitre de l'histoire, en ce moment. Vous n'auriez jamais dû nous empêcher de continuer à utiliser le feu, chaque printemps, après la fonte des neiges, et chaque automne, avant le retour de la neige. C'est à ce moment-là que nous utilisions le feu pour contrôler les insectes et pour accroître le passage de l'énergie sur le territoire. La seule chose que vous pouvez maintenant espérer accomplir, c'est de recourir au brûlage dirigé pour essayer de sauver ce que vous pouvez à l'échelle du peuplement, mais ce sera très difficile, car on a laissé libre cours à la forêt. »

Les gens de Parcs Canada ont trouvé une solution, un projet estival, et ils sont revenus dire aux aînés qu'ils allaient brûler certains secteurs où le dendroctone du pin ponderosa risquait beaucoup de se reproduire. Ils étaient déjà là, et nous savions qu'ils allaient y hiverner, puis poursuivre leur chemin vers l'ouest après. Les aînés

leur ont dit de ne pas faire de brûlage en juillet. Parcs Canada a répondu que c'était à ce moment-là qu'ils avaient des étudiants pour l'été ainsi que leurs équipes de pompiers. Les aînés ont dit non à cela, car le soleil est au sommet de sa puissance, tout comme les insectes. Les feux vont s'étendre. C'est bien ce qui s'est produit. C'était à la fin des années 1990, et le feu s'est presque étendu jusqu'aux terres provinciales, à partir de Jasper.

Le mécanisme par lequel les dirigeants des gouvernements fédéral et provinciaux et des entreprises s'adressent aux Autochtones et forment ensemble un groupe coordonné pour résoudre les problèmes... C'est la solution. C'est déjà en place dans les provinces et les régions, avec les organismes forestiers et les groupes des Premières Nations qui se sont arrangés avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. Les groupes de gestion forestière font déjà cela.

Il faut simplement fournir les ressources et laisser ces groupes, ces partenariats, présenter les solutions.

● (1120)

M. T.J. Harvey: Est-ce qu'il y a dans votre groupe des intervenants qui se sont prévalus de l'Initiative de foresterie autochtone du gouvernement fédéral?

M. Bradley Young: Oui, il y en a...

M. T.J. Harvey: J'aimerais aussi savoir, que vous le fassiez ou non, si vous estimez que c'est un outil que les entreprises autochtones, les chefs ou les conseils pourraient utiliser pour développer la capacité alors que nous essayons de gérer les différentes variétés de ravageurs forestiers dans les divers territoires ou provinces à l'échelle du pays?

M. Bradley Young: Absolument. Il y a, grâce au programme de foresterie autochtone, une mémoire organisationnelle et un savoir, je pense bien. Avant cela, nous avions le Programme forestier des Premières Nations, et avant ce programme, nous avions un truc appelé quelque chose comme les ententes provisoires sur les terres et les ressources, qui nous venaient d'Affaires indiennes et du Nord, à l'époque.

La mémoire est là, en ce qui concerne les programmes gouvernementaux, les structures et les personnes. Il faut investir dans cela d'une façon beaucoup plus directe, d'après moi. Vers la fin du règne du gouvernement antérieur, le Programme forestier des Premières Nations a diminué jusqu'à... C'était dans les millions de dollars en financement. De toute évidence, quand vous voyez qu'un seul feu peut causer des dommages d'une valeur de 1 milliard de dollars, vous pouvez estimer qu'un investissement de 1 million de dollars à l'échelle du pays est probablement insuffisant. Cela ne fait pas beaucoup de beurre à tartiner sur la rôti.

Nous avons suggéré un montant, entre 20 et 30 millions de dollars, en guise d'investissement. Nous ne voudrions manifestement pas que ce montant serve à faire une chose seulement. Nous voudrions donner cours à la créativité des entreprises des Premières Nations et tenir compte des priorités régionales, et il y a déjà un mécanisme d'organisation à cette fin.

Je crois qu'il faut resserrer cela, monsieur, et je pense qu'il faut aussi qu'il y ait de la polyvalence.

M. T.J. Harvey: J'ai une dernière question. Au Comité des affaires autochtones et du Nord, nous avons passé beaucoup de temps à parler du bureau du commissaire autochtone aux incendies ainsi que du resserrement et de la création d'un service des incendies plus robuste partout au pays. Quelle serait la portée du rôle que cette organisation distincte pourrait jouer dans les collectivités rurales et éloignées au pays? Pensez-vous qu'il y a un lien synergique entre la lutte contre les feux de forêt et la gestion des ravageurs?

M. Bradley Young: Je trouve fantastique qu'on tienne de telles discussions. Les commissaires aux incendies et les services de lutte contre les incendies dans de nombreuses collectivités rurales des Premières Nations sont à mes yeux les derniers représentants des vieilles sociétés qui avaient pour tâche de protéger les collectivités autochtones. Ce ne sont que les vieilles structures sociales qui se répètent dans la société moderne.

Pour que ces services puissent être utilisés au maximum pour les ravageurs, les incendies et tout cela, il faudrait les intégrer dans le groupe de coordination plus général. Ils pourraient faire partie des organismes forestiers de la région, des autorités provinciales, des autorités territoriales, et on pourrait en faire un groupe de travail polyvalent englobant de multiples membres et organismes. Vous obtiendriez ainsi le groupe offrant le meilleur rendement, la meilleure réception et la plus grande efficacité.

Il faut soutenir cela. Il faut resserrer cela, car, comme vous le savez, dans de nombreuses collectivités des Premières Nations et collectivités autochtones en régions rurales, il n'y a pas de détachement local de la GRC et aucune équipe d'urgence, à part les personnes qui se portent volontaires. Compte tenu de l'assèchement du paysage que nous constatons en ce moment, ils seraient au cœur des premiers répondants qu'il nous faut pour les conflagrations que nous aurons assurément. Nous pouvons le dire maintenant. Nous savons qu'il y aura de plus en plus de conflagrations, même si nous ne savons pas où et quand.

Je suis d'accord avec cette question et cette idée.

• (1125)

M. T.J. Harvey: Merci beaucoup, monsieur.

Le président: Madame Stubbs, allez-y.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Merci, monsieur le président.

Bradley, nous vous remercions d'être ici aujourd'hui. J'aimerais souligner votre commentaire au sujet du manque fréquent d'agents d'application de la loi de première ligne et de premiers répondants dans les communautés rurales, éloignées et autochtones.

J'ai été très heureuse de voir l'appui des libéraux et de tous les partis, notamment l'acceptation d'un amendement du NPD visant à présenter une motion en juin pour que le Comité permanent de la sécurité publique et nationale entreprenne un examen de cet enjeu dans les communautés rurales, éloignées et autochtones. Je ne suis pas un membre permanent de ce comité, mais il entreprend cette étude à l'heure actuelle. Je crois que je vais transmettre les commentaires que vous avez faits devant nous à ce comité, afin qu'il en tienne compte dans le cadre de son étude.

Je viens du nord-est de l'Alberta, et j'apprécie votre témoignage. C'est toujours bon d'entendre des exemples de partenariats à long terme avec les communautés autochtones en vue du développement durable des ressources au Canada, que ce soit dans le secteur des mines, de l'énergie ou des forêts.

J'aimerais revenir à votre commentaire au sujet des possibilités accrues de partenariats à parts égales avec les promoteurs forestiers

du secteur privé. Avez-vous des exemples de tels partenariats, dont vous voudriez nous parler?

M. Bradley Young: Le modèle de coentreprise est en place et sous-entend un partenariat. Dans le secteur forestier, c'est ainsi que la plupart des groupes autochtones ont fait leur entrée. À la base, c'est déjà un effort de collaboration. Il prend de plus en plus de place dans l'imagination des groupes autochtones d'ici, mais aussi ceux de l'étranger qui étudient le modèle canadien.

Chaque région a des exemples de coentreprises et de partenariats entre les groupes d'affaires autochtones et non autochtones dans le secteur forestier. Aujourd'hui, nous sommes témoins de la maturité, de la sophistication et, bien franchement, de l'équité et de la force des Autochtones. Ainsi, ces groupes autochtones sont maintenant des partenaires principaux dans la matrice des partenariats, ce qui représente une évolution logique au fil du temps.

C'est ainsi que l'on constate une augmentation du nombre d'attributions sous contrôle. L'Alberta n'est pas aussi avancée que d'autres provinces. Je dirais que les provinces les plus avancées sont l'Ontario, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique en ce qui a trait à la fabrication du matériel forestier et aux groupes opérationnels de gestion autochtones qui passent au niveau supérieur.

Étonnamment, le Québec et l'Alberta semblent avoir la même politique visant une concession provinciale d'environ 30 millions de mètres cubes. Elles donnent environ 1 million de mètres cubes de volume aux groupes autochtones. Dans le domaine forestier, ce sont de très faibles taux, si l'on compare ces chiffres à ceux de l'Ontario, où les groupes autochtones détiennent 20 % des attributions, ou au Manitoba et à la Saskatchewan, où ils détiennent plus de 30 % des attributions. Cela donne lieu à la création d'emplois, à l'investissement dans le secteur de la fabrication et à l'amélioration de la gestion forestière.

Avec l'expérience longitudinale dans les provinces, nous commençons à voir divers résultats ou diverses orientations. Je transmettrai notre rapport sur la tenure forestière à la greffière du Comité afin que vous puissiez y jeter un coup d'oeil. Je ne veux pas trop m'étendre sur le sujet, mais je dirais que dans mes documents, vous verrez qu'il y a des groupes d'affaires autochtones et des entités de renom qui ouvrent la voie.

Ce qui est intéressant, c'est que cela ne passe pas inaperçu dans le monde. Des groupes d'affaires autochtones et des gouvernements nationaux de partout dans le monde prennent part à nos accords commerciaux: le PTPGP renouvelé et l'AECG. L'ABR est toujours un peu plus difficile aux États-Unis. Lorsque les groupes autochtones et les gouvernements nationaux tentent de s'organiser, ils se tournent vers le gouvernement canadien et se demandent: « Comment pouvons-nous reproduire ce modèle? »

À l'échelle provinciale, je dirais qu'il faut que les provinces regardent au-delà de leurs frontières et se demandent: « Comment fonctionnent les choses? Comment obtient-on un rendement en matière d'emploi, de fabrication et de gestion forestière? » Une partie de la réponse se trouve dans les groupes de gestion forestière. Comment peut-on faire mieux? Comment peut-on tenir compte des types de forêts qui se trouvent dans la région, des pressions associées au changement climatique, des insectes qui s'y trouvent et de la dynamique qu'on peut uniquement créer par l'entremise d'un engagement local et régional profond?

● (1130)

Mme Shannon Stubbs: Merci.

Je suis heureuse d'apprendre que des gens s'inspirent du Canada, qui est un leader mondial dans ce domaine et dans bien d'autres associés au développement responsable des ressources, surtout en ce qui a trait aux partenariats avec les communautés autochtones.

J'ai aimé vous entendre parler d'histoire et de vos tentatives de réduire le nombre d'insectes en ayant recours à des virus contrôlés à certains moments de l'année. Je voulais vous dire que la semaine dernière, un membre du Comité a suggéré de ne prendre aucune mesure. Il a dit: « Pourquoi essayons-nous de gérer un système écologique, alors que nous ne savons même pas ce qui est censé arriver [...] La nature ne va-t-elle pas suivre son cours? J'essaie de comprendre pourquoi il ne serait pas, d'une certaine façon, préférable de ne pas intervenir [...] » Il se demande si nous devrions prendre quelque mesure que ce soit.

Avez-vous d'autres commentaires à faire sur les pratiques traditionnelles de gestion des insectes et des forêts? Aussi, comme je viens du nord de l'Alberta, je sais que les récents feux de forêt historiques ont eu une incidence sur les communautés locales, mais aussi de façon disproportionnée sur les communautés autochtones de la région. Je ne sais pas si vous avez des commentaires à faire à ce sujet également.

M. Bradley Young: Oui.

Le président: Je vais devoir vous demander de répondre brièvement, par contre.

M. Bradley Young: Combien de temps me reste-t-il, monsieur? Est-ce que c'est une minute ou deux minutes?

Le président: Non. Il vous reste environ 30 secondes.

M. Bradley Young: Il y a une certaine sagesse là-dedans, en ce qui a trait au respect de la nature, mais il y a aussi une certaine urgence pour les communautés qui vivent dans de grandes forêts de la même classe d'âge qui subissent un stress et les forçages du monde naturel. Cette dynamique n'est pas naturelle, en fait. C'est une dynamique récente qui est apparue au cours des 400 dernières années ici sur l'île de la Tortue. Notre peuple a une vision à long terme et il faut creuser dans notre dossier archéologique pour comprendre. Il faut gérer les terres de façon un peu plus complexe, avec le feu, l'eau, le vent et les divers éléments de la nature. C'est une réponse complexe à laquelle les experts de la région sont les mieux placés pour répondre, et nous pouvons en tirer des leçons à l'échelle nationale.

Toutefois, en disant à une communauté qui est entourée d'un tas d'allumettes qui menace de prendre feu qu'il vaut mieux ne rien faire, on risque la perte de vies humaines et la dévastation.

Le président: Merci.

Allez-y, monsieur Cannings.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP): Je vous remercie de votre présence, Bradley. J'ai beaucoup aimé votre témoignage et vos commentaires sur le respect du pouvoir des insectes. Je suis biologiste de formation. J'ai deux frères qui sont entomologistes. J'en ai donc appris le plus possible sur les insectes grâce à l'osmose.

Je viens de l'intérieur sud de la Colombie-Britannique, où le climat est très sec et où poussent le pin ponderosa et le pin de douglas. Nous avons une tradition de gardiens du feu autochtones et un système de gestion des terres qui a malheureusement été perturbé.

J'aimerais avoir votre avis. Je ne crois pas que la Colombie-Britannique ait intégré les pratiques de gestion forestière autochtones à celles de gestion provinciale des forêts. Savez-vous si cela se fait quelque part?

● (1135)

M. Bradley Young: Je vous remercie de la question, monsieur Cannings.

Ce sont là les résultats de la colonisation et des structures administratives en place, mais je ne vais pas les critiquer.

Ce que je dirai, toutefois, c'est que les Britanno-Colombiens commencent tranquillement à trouver des solutions. En Colombie-Britannique, huit millions de mètres cubes d'attributions appartiennent aux groupes autochtones. Il y a une pléthore d'accords juridiques provinciaux qui accordent à ces groupes autochtones les droits de gestion des forêts pour ces attributions. Dans chacun de ces cas, en plus de ce qui se trouve sur papier, ces groupes autochtones et les gestionnaires forestiers régionaux prennent d'autres mesures ensemble et apprennent les uns des autres, parce que le côté humain est important. Les accords officiels entraînent des résultats, mais la négociation entre les gestionnaires forestiers régionaux, les leaders autochtones et les aînés au fil du temps entraîne elle aussi des résultats.

Il faut renforcer ce volet, monsieur, et je crois que vous soulignez l'importance d'accroître le rôle des connaissances, des histoires et des expériences autochtones avec les insectes et les changements climatiques par le passé. Il faut en tenir compte dans nos méthodes de gestion. Est-ce que la réponse sera la même qu'avant? Bien sûr que non, parce que le paysage a changé. Les gens ont changé et les habitudes des communautés aussi, alors il faudra user d'une approche adaptative et synchrétique, et se respecter les uns les autres.

Je crois que c'est ce que nous avons au Canada. Malgré les histoires dramatiques qu'on a entendues au sujet des relations entre Autochtones et non-Autochtones, lorsqu'on regarde ce qui se passe dans le monde des affaires, sur le terrain, entre les gens ordinaires, on se dit que cette collaboration ne disparaîtra pas. Nous devons travailler ensemble, nous retrousser les manches et trouver des solutions.

Le Parlement du Canada a un rôle très important à jouer à cet égard. Vous devez prévoir des ressources. Vous devez laisser entrer au fédéral l'énergie provinciale, l'énergie des affaires et l'énergie de nos régions, afin de vous attaquer non seulement à cet enjeu, mais à d'autres dans les secteurs des forêts et des ressources naturelles. J'espère que c'est l'approche que préconisera le Comité et que la fonction publique et les gouvernements y prendront part.

M. Richard Cannings: Je vous remercie.

En Colombie-Britannique, de nombreux groupes autochtones ont été gravement touchés par l'infestation de dendroctone et les feux qui ont suivi. Je me demande si vous avez des idées ou des commentaires — ou si les Autochtones ont des commentaires — au sujet de ce que nous pouvons faire pour bâtir les forêts qui pousseront là-bas. Est-ce que nous allons répéter les erreurs du passé et planter uniquement le pin tordu? Est-ce que les Autochtones ont une idée de la façon d'accroître la résilience des forêts pour les siècles à venir?

M. Bradley Young: Cela commence, oui. Certaines organisations autochtones travaillent avec le ministère provincial des Forêts et des Ressources naturelles, le First Nations Forestry Council de la Colombie-Britannique et, à l'intérieur, certains des conseils tribaux. L'entreprise Stuwix et certains groupes de la nation Nlaka'pamux trouvent de nouvelles façons de parler de la terre et d'agir.

Est-ce que les choses sont officielles? Est-ce qu'on a décidé de changer les manuels provinciaux? Je dirais que non. On est en train d'écrire l'histoire, mais la trajectoire est claire. Le cours de l'histoire est clair. Comme l'a dit Martin Luther King, l'arc de l'univers moral est long, mais il tend vers la justice. On fait les choses de mieux en mieux chaque jour. Nous pouvons miser sur ce qu'ont fait nos ancêtres, autochtones ou non autochtones, et faire encore mieux. C'est ce qui se passe.

Est-ce qu'on le fait assez? Je sais que les pourparlers se sont améliorés avec l'arrivée du nouveau gouvernement, mais je crois que Keith Atkinson et d'autres leaders autochtones de la région, notamment Terry Teegee, vice-chef de l'APNCB, qui est forestier de l'intérieur, pourraient vous répondre de façon détaillée sur ce qui pourrait être amélioré. Je dirais qu'il ne fait aucun doute que le ministère provincial des Forêts de la Colombie-Britannique aurait lui aussi des questions et demanderait comment nous pouvons améliorer les choses.

Il faut des ressources et créer un lieu propice à ces solutions.

• (1140)

M. Richard Cannings: Je crois que nous allons recevoir les représentants de la Colombie-Britannique après vous, alors nous pourrions leur poser la question.

Vous avez parlé du nombre de mètres cubes d'attributions autochtones en Colombie-Britannique; ou c'était peut-être... je n'en suis pas certain. Vous avez donné les pourcentages des autres provinces. Quel est le pourcentage en Colombie-Britannique?

M. Bradley Young: Je vais mettre les chiffres à l'écran. La diapositive est en anglais; je m'en excuse auprès des membres francophones du Comité.

M. Richard Cannings: J'ai seulement besoin des chiffres.

M. Bradley Young: Oui. Les chiffres sont à l'écran. De mémoire, il y a environ 69 millions de mètres cubes de tenure commerciale en Colombie-Britannique. Les Premières Nations en détiennent environ huit millions de mètres cubes, ou 11 %; le taux le plus élevé à l'échelle nationale. Puisque les forêts provinciales de la Colombie-Britannique correspondent plus ou moins à toutes les autres forêts provinciales, un taux de 11 % en Colombie-Britannique est assez élevé.

Est-ce que cette tenure est appropriée? Est-ce qu'il faudrait apporter des changements importants? Je dirais que oui, mais le ministère provincial des Forêts de la Colombie-Britannique et les leaders autochtones auront les détails sur ce qui doit changer et sur

leurs différends, qui sont évidents, mais ce n'est pas grave. C'est ainsi partout. Il faut améliorer ce qu'on peut améliorer et aller de l'avant.

C'est la réalité en Colombie-Britannique. Je crois qu'il faut accroître la fabrication autochtone afin de permettre aux chefs d'entreprises régionaux et aux responsables régionaux de la réglementation du côté non autochtone de découvrir les avantages des prescriptions autochtones que peuvent apporter ces groupes.

M. Richard Cannings: Merci.

Le président: Merci.

Allez-y, monsieur Hehr.

L'hon. Kent Hehr (Calgary-Centre, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je veux remercier M. Young non seulement de sa présence parmi nous, mais aussi du sujet très détaillé et intéressant dont il discute et explique d'une manière pertinente et facile à comprendre. Je trouve très plaisant de vous entendre parler et de pouvoir comprendre la façon dont vous communiquez. C'est rafraîchissant.

Vous avez mentionné les changements climatiques à six reprises dans votre déclaration et la façon dont ils ont changé le paysage et votre région du monde. Je viens d'une terre du Traité n° 7 et de la région métisse 3 à Calgary. Je suis le député de Calgary-Centre, et nous avons vu comment le dendroctone du pin ponderosa a touché cette région. Des experts disent que les changements climatiques font que nous ne pouvons pas atteindre le nombre de nuits de temps de gel nécessaires pour maintenir la population de ces *man ícosak* au niveau qu'elle était auparavant.

Vous et moi discutons plus tôt, et vous avez mentionné qu'encre plus de *man ícosak* feront leur apparition dans votre secteur et d'autres régions au Canada. Pouvez-vous nous parler un peu de cette situation, de l'émergence des parasites, comme nous les appelons, ou des *man ícosak*, comme vous les appelez?

M. Bradley Young: Oui. Merci de ces remarques, monsieur Hehr. Ce sont des *man ícosak*. Je vous suis très reconnaissant d'avoir essayé de parler notre langue. Cela démontre un grand respect à l'égard de cette expérience que nous appelons le Canada.

Donc, les *man ícosak* et les différents forçages que nous remarquons... Nous avons des histoires de différentes familles d'insectes qui enhavissent le paysage à différents moments. Tout le monde ici est au courant, je pense, des préceptes bilbiques à ce sujet également. Il n'y a pas que l'île de la Tortue qui est touchée; l'Afrique et l'Europe sont confrontées à des épidémies de sauterelles. Des événements humains et épiques peuvent être causés par ces petites bestioles si on ne respecte pas l'environnement naturel.

En raison des changements climatiques, notre climat n'est pas aussi froid au Canada qu'il l'était auparavant. Je suis au début de la quarantaine. Lorsque j'étais enfant, nous avions des semaines où la température était de moins 40°C. C'est à peine s'il a neigé à Toronto l'an dernier. Il y a ces variations insensées, mais de façon générale, nous savons qu'il y a eu un réchauffement climatique au Canada. Les enfants n'ont pas besoin de pelleter de la neige autant, et c'est sans compter l'effet du fer à cheval doré que nous avons à Ottawa. Mais en général, les Canadiens ne pelletent pas.

Lorsqu'un environnement se réchauffe, les insectes survivent un peu mieux dans les bois. Les gens doivent réfléchir à cela. C'est ce que nous constatons dans les régions et les forêts. Tous les aînés disent que la vie des insectes est en train de changer. Il y a un déséquilibre. C'est en grande partie parce que nos hivers ne sont pas vigoureux et ne tuent pas les insectes au stade larvaire.

• (1145)

L'hon. Kent Hehr: Merci infiniment.

Nous savons que les *man ícosak* ne respectent pas les frontières des municipalités, des provinces et des terres du Traité n° 7. Ces insectes vont là où ils doivent aller ou veulent aller. Comment se fait-il que les collectivités autochtones sont en mesure de travailler avec les provinces, le gouvernement fédéral et d'autres bandes, ou d'avoir une incidence sur les États-Unis? Ces avenues de communication sont-elles ouvertes?

M. Bradley Young: Je dirais que nous travaillons très bien ensemble, mais parfois, nous ne travaillons pas du tout ensemble. Je pense cependant qu'on reconnaît à tout le moins maintenant que les gens doivent discuter à tous les ordres de gouvernement. L'allégeance politique n'a pas d'importance car les insectes et les débits énergétiques écologiques ne respectent pas les limites administratives. Dans la majorité des paysages, les débits énergétiques suivent en grande partie la direction des vents et de l'eau. La géographie physique renferme les débits énergétiques.

C'est ce que l'on retrouve historiquement sur l'île de la Tortue avec les différents systèmes riverains. Les différentes confédérations autochtones contrôlaient... Par exemple, il y avait la Confédération Iron des Cris, des Ojibwés et de la nation sioux des Nakota, avec le bassin hydrographique du Nord de la Saskatchewan, traversant les montagnes pour se rendre jusqu'à la baie James, la baie d'Hudson. Il y avait cette confédération politique logique qui examinait les débits énergétiques de la région. C'était une autre époque, une autre ère, mais c'est ainsi que la collaboration se faisait dans le passé.

Je dois dire que c'est très scientifique, et c'est ainsi que nos entités politiques... Nous avons eu quelques expériences avec la Commission des Grands Lacs et les différentes commissions transfrontalières. Ce n'est pas parfait dans l'environnement politique actuel, mais l'environnement politique change, mesdames et messieurs, et je pense que nous devrions toujours nous en remettre à la science et examiner comment les êtres humains ont réglé les problèmes dans le passé.

L'hon. Kent Hehr: Vous avez parlé des entreprises et des possibilités qui existent. Vous avez également dit au début de votre déclaration que nous avons parfois été qualifiés de « coupeurs de bois et de porteurs d'eau », et de la façon dont nous voulons changer cette perception. Sous la direction du ministre Bains, notre gouvernement investit beaucoup dans l'innovation et le renforcement des entreprises pour qu'elles s'occupent davantage de la transformation et de l'emballage des produits finis.

Trouvez-vous que les communautés autochtones sont capables de saisir des occasions comme celle-ci, avec des moyens de renforcer leurs capacités, en n'utilisant pas seulement de meilleures pratiques de gestion forestière pour avoir des forêts plus saines, mais en tirant également parti de toutes les occasions commerciales qui existent ici au Canada?

M. Bradley Young: Je pense que le gouvernement met beaucoup l'accent sur l'innovation. Les groupes autochtones sont prêts à recevoir plus de soutien à l'innovation. Je pense que ce soutien doit être amélioré au niveau régional car, comme nous le savons tous, le milieu des affaires de chaque région autochtone et de chaque région

provinciale au Canada varie selon les intrants et la structure du capital — dans ce cas-ci, la nature des forêts et les distances de transport.

De façon générale, nous voyons une tendance chez les Autochtones qui veulent se lancer — et ils le font — dans la fabrication de pointe. C'est là où les accords commerciaux et les fonds d'innovation qui sont établis devraient se pencher sur des marchés réservés aux Autochtones. Par l'entremise des régions, on devrait communiquer avec les groupes professionnels autochtones de partout au Canada. Il y a de bonnes idées. En parlant avec divers dirigeants d'entités des Premières Nations, j'ai constaté qu'ils s'intéressent aux fonds d'innovation et au Fonds canadien d'action pour le changement climatique, mais du soutien et des activités catalytiques doivent être en place. C'est ce à quoi sert la fonction publique, tant à l'échelle provinciale que fédérale.

Je pense que nous avons la bonne formule. Je pense que certains ajustements doivent être apportés. Bien entendu, je vais toujours dire qu'il faut davantage de soutien pour les Autochtones. En ce qui concerne les flux de capitaux, je suis juste...

Oui, nous parlons des ravageurs, monsieur Hehr. Nous poussons la discussion trop loin.

• (1150)

Le président: Je vais devoir vous arrêter ici.

L'hon. Kent Hehr: C'était une bonne réponse, Brad.

M. Bradley Young: Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Aboultaif, vous avez cinq minutes.

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Je vous remercie d'être ici ce matin.

Sur les 347 millions d'hectares de forêt qu'il y a au Canada, environ 5 % sont infestés par des insectes, moins de 1 % sont la proie d'incendies et encore moins font l'objet de coupes. Ce rapport est très clair. Je me rends chaque année en Colombie-Britannique. Je fais 10 heures de route depuis Edmonton, jusqu'à Kelowna et Penticton. Je peux voir les problèmes à tous les niveaux, dont les ravages du dendroctone du pin ponderosa et leurs effets sur la foresterie.

J'ai ici un rapport de Ressources Naturelles Canada, qui vient de la Bibliothèque du Parlement. Il montre que les régions forestières touchées par le DPP au Canada entre 2005 et 2015 sont passées d'un peu plus de 8 millions d'hectares, en 2005, à moins de 2 millions en 2015.

Pouvez-vous m'aider à comprendre ce tableau? Si je regarde l'information et que j'essaie de comprendre pourquoi l'effet de ce ravageur par hectare a autant diminué en 10 ans, j'envisage deux pistes: soit nous faisons du bon travail pour contrer le problème, soit il a migré ailleurs, peut-être de l'Ouest canadien vers l'Est canadien. Ce serait clairement un problème plus grave.

Avez-vous ce rapport? Croyez-vous à ces observations? Comment pouvons-nous mieux les comprendre? Vous êtes ici comme expert et en plus, vous appartenez à la communauté autochtone... J'ai toujours cru que si quiconque peut bien comprendre notre nature, notre terre, notre paysage, c'est la communauté autochtone.

M. Bradley Young: Monsieur, je suis un peu désavantagé par rapport à vous, parce que je n'ai pas ce rapport sous les yeux, mais je comprends qu'on puisse interpréter les statistiques de différentes façons. Vous savez que ce qu'on voit sur papier diffère beaucoup de la situation dans laquelle la forêt se trouve vraiment.

Supposons que vous posiez la question dans une communauté qui n'a pas subi d'incendie depuis 50 ans. Il y a des forêts de superbes grands pins tordus matures, tout verts, tout semble parfait. La communauté n'a pas à s'inquiéter. Mais devinez quoi: il y a des hausses énergétiques énormes qui touchent nos forêts, par l'augmentation des températures. Il y a les forçages attribuables aux insectes qui touchent déjà la Colombie-Britannique, et les insectes se déplacent. Donc de dire que c'est chose du passé, que nous n'avons rien à faire maintenant... Je pense que cela peut sembler logique en théorie, mais si vous étiez allé demander à des gens de Fort McMurray, après que leur ville ait été détruite par le feu, s'il y a des choses qu'ils auraient voulu changer dans les forêts des alentours avant l'incendie, les Albertains, les gens de Fort Mac et les groupes autochtones là-bas vous auraient tous dit qu'ils auraient pu faire certaines choses un peu autrement.

C'est une chose que d'analyser les grandes théories, que d'avoir des désaccords théoriques et d'examiner des statistiques, mais c'en est une autre que de savoir que concrètement, il y a de vraies communautés et de vraies entreprises qui pourraient être en péril. Je comprends toutefois qu'il y ait un débat théorique, scientifique. C'est un débat intéressant, mais je pense que nous n'avons plus de temps pour cela, comme nous n'avons plus de temps pour ma réponse maintenant, monsieur.

Le président: Vous avez tout à fait raison, en fait. Nous n'avons plus de temps pour cela maintenant.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Monsieur Serré, vous avez environ quatre minutes.

• (1155)

[Français]

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Je poserai mes questions en français.

Premièrement, monsieur Young, je vous remercie de votre exposé et de l'angle sous lequel vous analysez la question. Je ne sais pas dans quelle circonscription vous vivez, mais vous devriez peut-être envisager de faire le saut en politique à la prochaine élection. Bon travail.

[Français]

Évidemment, la gestion des forêts est de compétence provinciale. Il y a des problèmes en Colombie-Britannique, en Alberta, en Atlantique, et il y en aura bientôt au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan. En un sens, on peut dire que, dans le passé, les méthodes utilisées par le gouvernement et le secteur privé n'ont pas très bien fonctionné.

Monsieur Young, je vous demanderais de parler en votre nom et non en celui de votre association.

Qu'est-ce que les provinces pourraient améliorer dans ce domaine? Quelles mesures concrètes le gouvernement fédéral pourrait prendre pour vraiment changer la situation dans les décennies à venir?

[Traduction]

M. Bradley Young: Je vous remercie de cette question, monsieur Sauvé.

[Français]

M. Marc Serré: Serré.

[Traduction]

M. Bradley Young: C'est une bonne question. Je vous en remercie, monsieur Serré. Je vous donnerai une réponse complète.

Je commencerai par la question de la politique. Mon grand-père, John Young a été un fier membre du Parti progressiste-conservateur du Manitoba et de son pendant canadien toute sa vie. Mon père, mes oncles et mes tantes sont encore à ce jour résolument libéraux. Mes cousins, cousines et beaucoup d'autres jeunes avec qui je suis allé à l'université sont des démocrates. Ils votent NPD.

Je vous dirais donc, monsieur, que je suis entouré de ma famille et que chez nous, peu importe l'allégeance politique de chacun.

Concernant la foresterie, les compétences provinciales et ce que les gouvernements pourraient faire différemment, nous avons toutes sortes de tableaux sur lesquels nous appuyer, et vous pouvez clairement voir que le pourcentage de tenure forestière provinciale au Canada va de zéro jusqu'à la mi-trentaine. La façon dont les gouvernements provinciaux travaillent avec les groupes forestiers pour adapter le mode de tenure forestière varie. Il y a des différences, mais nous sommes assez responsables maintenant... Nous avons le Conseil canadien des ministres des Forêts, la table des premiers ministres, la table des ministres des Forêts, la table des ministres de l'Environnement, autant de tribunes où nous devons présenter ce genre de données et en discuter. Quelles sont les différences entre les diverses politiques en vigueur? Quelles sont les différences dans les résultats?

L'une des choses que nous entendions au départ, au début des années 1980, quand les groupes autochtones... En fait, c'est en Colombie-Britannique que des groupes autochtones ont obtenu des droits fonciers pour la première fois. Nous avons entendu dans bien d'autres provinces que ce serait la fin du Canada si les groupes autochtones obtenaient ces droits, la fin de l'économie de nos régions. Ce n'est clairement pas le cas. C'est tout à fait le contraire. Quand les groupes autochtones assument des responsabilités en collaboration avec le gouvernement provincial, on investit dans la fabrication de pointe, on stabilise l'emploi et on s'ouvre des marchés étrangers qui recherchent le profil autochtone des produits fabriqués au Canada. Ils en veulent.

Nous devons en discuter et analyser les différences qui existent véritablement entre la politique et l'opinion. Vous savez quoi? Ce n'est pas tout le monde qui sera d'accord sur la marche à suivre, mais faisons-en l'expérience. Voyons comment cette formule peut fonctionner. L'histoire continue de s'écrire, monsieur. Nous serons encore tous ici dans 5 000 ans. Ce n'est vraiment que le début de l'histoire.

Le président: Merci.

[Français]

M. Marc Serré: *Meegwetch.*

[Traduction]

Le président: Malheureusement, c'est tout le temps que nous avons. Nous vous remercions grandement d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer. Vous avez énormément contribué à cette étude. Je pense que vous avez un bel avenir en politique, parce que j'ai remarqué que vous aviez précisé l'allégeance politique de tous les membres de votre famille, sauf la vôtre. Vous savez comment répondre aux questions.

Des députés: Oh, oh!

M. Bradley Young: Je suis autochtone, monsieur.

Le président: Sur ce, nous nous arrêterons deux minutes, puis reprendrons avec nos prochains témoins.

- _____ (Pause) _____

-
- (1200)

Le président: Nous reprendrons avec notre deuxième groupe de témoins. Ce sera un peu différent cette fois-ci. Nous accueillerons deux témoins pendant la deuxième heure.

Accueillons d'abord Keith Atkinson, qui représente le B.C. First Nations Forestry Council et comparait par vidéoconférence.

Nous accueillons également Diane Nicholls, sous-ministre adjointe et forestière en chef du ministère des Forêts, des Terres, de l'Exploitation des ressources naturelles et du Développement rural de la Colombie-Britannique. La bande vidéo ne fonctionne pas, donc elle comparaitra par téléconférence seulement.

Je vous remercie tous deux de vous joindre à nous, pour ainsi dire.

Vous aurez tour à tour l'occasion de nous présenter un exposé de 10 minutes, au maximum. Bien sûr, vous n'avez pas à prendre les 10 minutes. Quand vous aurez tous deux terminé, nous laisserons les membres du Comité vous poser des questions.

Monsieur Atkinson, comme nous pouvons vous voir et vous entendre, pourquoi ne pas commencer par vous?

M. Keith Atkinson (président-directeur général, BC First Nations Forestry Council): Très bien, merci beaucoup.

Bonjour à tous les membres du Comité. Je vous remercie de m'avoir invité à participer à vos audiences dans le cadre de l'étude sur les ravageurs forestiers. C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui au nom du B.C. First Nations Forestry Council. Notre organisation travaille à l'appui des Premières Nations de tout l'Ouest canadien, c'est-à-dire d'environ 203 Premières Nations, dont les territoires combinés recouvrent l'ensemble de la Colombie-Britannique.

Nous sommes heureux d'informer le Comité du fait que notre organisation travaille avec ses communautés à améliorer les relations et à renforcer la participation autochtone à la foresterie, tant dans les entreprises forestières elles-mêmes que dans la gouvernance des forêts et des ressources naturelles. Ainsi, nous sommes très intéressés à comprendre comment les gouvernements envisagent diverses questions d'aménagement forestier, comme les ravageurs forestiers.

Le mandat que le Canada s'est donné à l'égard des droits des peuples autochtones est désormais partagé par le gouvernement de la Colombie-Britannique. Le cadre de reconnaissance des droits créé à l'ONU est un outil puissant et un modèle pour améliorer les relations avec les peuples autochtones. Notre organisation s'applique beaucoup à appuyer la réalisation de ce mandat, puisqu'il nécessite la participation des Premières Nations et leur leadership.

Cette reconnaissance et les mandats qui découlent du rapport *Appels à l'action* de la Commission de vérité et réconciliation seront d'une grande importance pour orienter notre collaboration future.

Enfin, il y a des précédents judiciaires récents qui seront importants pour guider le Canada et les administrations locales dans l'établissement des cadres juridiques pertinents pour encadrer les relations avec les peuples autochtones et leur reconnaissance partout au Canada.

Comme l'aménagement des forêts et du territoire est au coeur de notre propre mandat, nous sommes ravis d'être ici pour discuter des ravageurs forestiers et vous présenter nos conseils sur la meilleure façon, selon nous, de protéger nos terres, nos ressources, nos communautés et nos entreprises.

Comme vous le savez sans doute, la lutte contre les ravageurs forestiers relève de divers domaines de compétences. C'est le ministère provincial des Forêts de la Colombie-Britannique qui assume la plus grande part de responsabilités, et je suis bien content que la forestière en chef soit avec nous aujourd'hui pour cette discussion. Ensuite, il y a des terres privées, de même que des terres fédérales, bien sûr, les terres des réserves indiennes fédérales, où nos nations sont confrontées elles aussi à ces enjeux.

Ce mandat fort afin de reconnaître et d'appuyer les droits autochtones exige maintenant l'adoption d'un cadre décisionnel fondé sur le consensus et la collaboration pour la gestion du territoire ancestral. L'aménagement forestier est un aspect important qui nécessite la mobilisation des Premières Nations et a soudainement ouvert la porte à des décisions plus collaboratives concernant le territoire. Nous sommes donc devant un nouveau régime; nous sommes très enthousiastes à l'idée d'y participer et nous appuyons tout le travail en ce sens.

La question des compétences a donc changé, et le processus est enfin en train de changer aussi. Les Premières Nations ont désormais des compétences reconnues, si bien qu'elles sont appelées à participer activement à la prise de décisions et à la gestion des ressources pour entreprendre le travail nécessaire, créer la prospérité que les ressources naturelles et le développement industriel ont à offrir et en tirer leur part de bénéfices.

Les Premières Nations membres de notre organisation sont très conscientes des problèmes que présentent les ravageurs forestiers et des mesures d'atténuation qui existent. En fait, notre organisation, le B.C. First Nation Forestry Council, a été fondée en 2006 en réaction directe à l'infestation des forêts de la Colombie-Britannique par le dendroctone du pin ponderosa et à l'initiative fédérale destinée à en atténuer les effets. À l'époque, nous sommes parvenus à une entente entre le gouvernement provincial et les dirigeants autochtones. Ainsi, les Premières Nations devaient avoir accès à 20 % du financement octroyé par le gouvernement fédéral pour combattre le dendroctone du pin ponderosa. Ces fonds ont permis de créer le conseil de la foresterie, et nous avons commencé à travailler avec nos communautés touchées, afin d'établir des priorités et des stratégies pour atténuer les effets du dendroctone du pin ponderosa.

Je peux vous résumer les travaux réalisés par les 103 communautés touchées membres de notre organisation en Colombie-Britannique. Premièrement, il fallait assurer la sécurité des communautés par la gestion du combustible et réduire les risques d'incendies forestiers qui guettaient tous ces pins en train de mourir. Deuxièmement, nous nous sommes fixé comme priorité d'investir stratégiquement dans le rétablissement de la faune et du territoire touchés. Troisièmement, il y avait diverses solutions en matière de développement économique, afin que les Premières Nations participent à cette économie en transformation à cause des effets du dendroctone du pin ponderosa.

Il n'était pas possible d'empêcher la propagation du DPP. L'insecte se déplace dans les forêts de pin de l'intérieur de la Colombie-Britannique et a dévasté l'inventaire forestier debout, y compris des forêts régénérées. Après 15 ans de perte de pins à cause du dendroctone du pin ponderosa, nous venons de vivre deux années de graves feux de forêt en Colombie-Britannique, qui ont causé une destruction sans précédent des forêts et des terres de la province.

•(1205)

Le dialogue a changé au fil du temps. On ne parle plus autant de lutte contre le dendroctone du pin ponderosa et davantage des effets du changement climatique sur nos ressources naturelles et de l'adaptation nécessaire de nos stratégies et méthodes d'aménagement forestier pour mieux gérer les conditions forestières.

Les effets à long terme du changement climatique font augmenter l'activité des ravageurs forestiers. Les sécheresses des dernières années ont suscité beaucoup de discussions et de recherches sur les effets du changement climatique sur le cèdre rouge de l'Ouest, en particulier, une espèce de grande valeur commerciale et un arbre qui revêt une grande importance culturelle pour les Premières Nations.

Nous savons que les ravageurs forestiers sont le plus souvent une conséquence des coupes forestières pour la production de bois d'oeuvre commercial, qui apporte tellement de richesse aux provinces et au Canada. Les Premières Nations accordent une importance centrale aux avantages économiques et à la santé économique dans leurs stratégies elles aussi. Nos nations aussi souhaitent profiter de la prospérité que nos ressources naturelles ont à offrir.

Malheureusement, bien trop souvent, nous nous querellons en raison de notre fort esprit d'intendance de la forêt et du manque de reconnaissance des droits autochtones. Pendant longtemps, nous n'avions pas cette reconnaissance, ni d'influence sur les décisions en matière d'aménagement forestier, mais les choses semblent changer dans l'environnement politique actuel.

Nos communautés estiment que la gouvernance des ressources forestières passe par un équilibre entre la conservation des produits non ligneux et des autres valeurs de la forêt, puis le rétablissement des terres affaiblies par les effets cumulatifs de l'extraction des ressources naturelles, un thème qu'elles reprennent souvent. Nous proposons ce modèle de la forêt équilibrée pour favoriser la résilience contre les ravageurs.

Vous pouvez voir que dans notre travail, les priorités stratégiques s'articulent constamment autour de thèmes comme la viabilité sociale et culturelle, les débouchés économiques, les économies durables, la reconnaissance des droits et le rétablissement de l'assise territoriale.

Les dangers toujours présents découlant de l'infestation de dendroctone du pin ponderosa placent constamment nos communautés à risque d'incendie forestier, un risque inacceptable pour la santé et la sécurité.

Nous voyons les investissements dans le rétablissement des terres, dont la gestion du combustible forestier, comme de formidables occasions de développement des capacités et des entreprises forestières. Nous savons qu'il y a toutes sortes de recherches qui ont été menées et qui se poursuivent. C'est un bon moment pour investir dans la recherche autochtone, dans l'avancement du savoir traditionnel et de la compréhension autochtone des terres et des ressources, des connaissances qui se transmettent depuis des milliers d'années entre les membres de nos communautés.

Pendant les premières années de lutte contre le dendroctone du pin ponderosa, nous avons utilisé ces investissements pour établir les fondements de recherches d'une perspective autochtone ou des Premières Nations. Malheureusement, ce financement a fondu.

De plus, nous sommes en pleine période de réconciliation avec les Premières Nations du Canada. On discute de la question des terres et de la nouvelle relation entre nous. Voilà donc l'occasion d'établir une relation saine entre le Canada, ses provinces et ses peuples autochtones, conformément aux mandats dont se sont dotés le

gouvernement du Canada et celui de la Colombie-Britannique. Il y a une nouvelle vision qui émerge dans la société du point de vue de la réconciliation. On veut sensibiliser les gens et mieux comprendre les problèmes comme ceux découlant des pensionnats. On veut aussi reconnaître la beauté dans la vision du monde autochtone. C'est un changement de paradigme complet par rapport à l'ancienne vision, qui ressemblait plus à quelque chose comme: « Le gouvernement s'occupe des Premières Nations. »

La communication peut être un outil puissant de réconciliation. Par conséquent, il faut bien réfléchir à la stratégie de communication du Comité et aux documents qui serviront à appuyer cette nouvelle vision.

Nous aimerions proposer quelques pistes de réflexion au Comité.

Nous recommandons au Comité d'étudier attentivement les objectifs de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, des Appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation, ainsi que des dernières décisions de la Cour suprême du Canada sur les terres et les ressources. Le Comité aurait avantage à réfléchir à la façon dont il travaillera à l'atteinte des objectifs découlant de ces instruments.

Deuxièmement, le gouvernement doit mettre les Premières Nations à contribution dans l'élaboration des stratégies et des programmes touchant les terres et les ressources. Nous appuyons notamment les programmes de recherche, d'éducation et de soutien prolongé en matière d'aménagement forestier, particulièrement pour la lutte contre les ravageurs forestiers. Nous avons fort besoin d'éducation et d'aide non seulement en matière d'aménagement forestier, mais aussi pour mieux comprendre et faire connaître la relation privilégiée dans la Déclaration de l'ONU et les Appels à l'action.

Comme je l'ai déjà mentionné, les risques pour la santé et la sécurité des communautés des Premières Nations que présentent les dangers d'incendies forestiers découlent directement de la lutte contre les ravageurs forestiers. Cela doit être pris en considération. Nous avons aussi besoin de programmes à long terme pour lutter contre le dendroctone du pin ponderosa et parer aux risques associés au changement climatique et aux nouvelles éclosions parasitaires.

•(1210)

Le risque que la disparition de cèdres rouges de l'Ouest s'accélère en Colombie-Britannique aura un effet important sur la préservation de la culture des Premières Nations. Il faut évaluer le risque du point de vue des communautés des Premières Nations et de leurs entreprises.

Il faut veiller à ce que tous les partenaires, les promoteurs, le personnel et les membres du Comité connaissent l'histoire des peuples autochtones, dont celle des pensionnats et de tous les problèmes qui en découlent, la Déclaration des Nations unies, les traités, les droits autochtones, le droit autochtone et les relations entre les Autochtones et la Couronne. Nous avons remarqué dans le cadre de nos travaux que les gens n'ont aucune idée des intérêts autochtones en matière de ressources naturelles ni de l'impact des décisions cloisonnées des gouvernements. Ils ne savent pas non plus à quel point la gestion des ressources naturelles est dissociée des enjeux sociaux comme les droits autochtones.

Les gouvernements des Premières Nations réclament leur part des ressources pour participer à la gouvernance de l'aménagement forestier, ainsi qu'aux activités commerciales elles-mêmes. Il faut envisager la création d'un fonds en fiducie pour les forêts autochtones, afin d'investir dans les Premières Nations et leurs gouvernements, ainsi que des organisations comme la nôtre, en Colombie-Britannique, ou l'Association nationale de foresterie autochtone — j'ai d'ailleurs vu que Brad Young s'est entretenu avec vous avant nous —, pour rendre tout ce travail possible.

Bien que cet exposé semble se fonder en grande partie sur le cadre qui découle des mandats récents associés à la DNUDPA, à la Commission de réconciliation et de vérité et aux décisions rendues par la Cour suprême, il faut surtout retenir que ce nouveau contexte exige qu'on tienne compte des Premières Nations pour améliorer la gestion des ressources naturelles au Canada.

Ce comité est aux premières loges pour en tenir compte, et nous sommes ravis de pouvoir vous présenter nos réflexions et nos recommandations pour rendre tout cela possible.

Je vous remercie d'avoir écouté notre point de vue aujourd'hui.

• (1215)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Atkinson.

Madame Nicholls, je crois que vous voulez nous présenter un bref exposé. Vous n'êtes pas obligée d'utiliser tout le temps imparti, sachez-le.

Mme Diane Nicholls (sous-ministre adjointe, forestière en chef, Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development of British Columbia): Merci.

Je tiens à remercier le Comité de m'avoir invitée à faire un exposé.

Je suis la forestière en chef de la province de la Colombie-Britannique au sein du Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development. Le bureau du forestier en chef à la direction couvre la plupart des dossiers de gestion forestière dans la province ainsi notamment que les lois, les règlements et les lignes directrices en matière de politique qui les gouverne, dont la santé des forêts est un facteur principal.

En Colombie-Britannique, la majorité des terres forestières appartiennent à l'État. En conséquence, le ministère a une responsabilité énorme, en partenariat avec nos Premières Nations, en ce qui concerne la gestion des territoires et des forêts qui s'y trouvent.

Comme vous le savez peut-être, au début des années 2000, nous avons eu une épidémie de dendroctone du pin ponderosa qui s'est abattue sur le centre de notre province et a dévoré une bonne partie de nos plantations de pins tordus latifoliés et aussi de nos peuplements naturels.

Comme Keith l'a laissé entendre, au cours des deux dernières années, nous avons aussi eu... En 2017, 1,2 million d'hectares ont été brûlés par des feux de forêt, principalement dans les secteurs touchés par le dendroctone du pin ponderosa, et en 2018, nous avons eu environ 1,3 million d'hectares de brûlés dans la province, et pas seulement dans les peuplements touchés par le dendroctone du pin ponderosa, même si une bonne partie avait été affectée par ce ravageur.

En plus de l'épidémie de dendroctone du pin ponderosa, dans le Nord de la province, nous sommes maintenant aux prises avec une infestation presque épidémique de dendroctone de l'épinette, qui s'attaque à nos épinettes, ainsi que de scolyte du sapin. À la suite des feux de forêt, le nombre de scolytes du douglas de Menzies est à la

hausse et devrait causer des dommages importants, encore une fois, à la partie centrale de notre province en s'attaquant au douglas de Menzies.

Comme Keith l'a mentionné, sur la côte, les principales essences sont le thuya géant et le cyprès jaune — principales essences pour ce qui est des intérêts culturels traditionnels des Premières Nations, mais aussi en raison du caractère unique de leur zonation en Colombie-Britannique. Avec la sécheresse et les changements climatiques, nous constatons qu'il y a des parties de l'assise territoriale près de la côte dans lesquelles ces essences ont de la difficulté à s'adapter à la sécheresse et nous observons des dépérissements de la cime et des cas de mortalité.

Je ne dépeins pas une très belle image de la Colombie-Britannique. Cependant, nous avons des forêts robustes. Nous envisageons de nombreuses options pour trouver la façon de rehausser la résilience de nos forêts, dans lesquelles on observe des changements importants surtout attribuables, selon moi, aux changements climatiques. On en est rendu au point où certains de nos chercheurs montrent que le cycle de vie habituel d'un dendroctone de deux ans peut-être est réduit à un an. On observe des changements importants au cycle de vie des bestioles que nous essayons de gérer, ce qui pose de sérieux problèmes sur le plan des techniques de gestion. C'est presque comme avoir une nouvelle créature dont on ignore tout et se demander quelle est la meilleure façon de la gérer.

En Colombie-Britannique, comment gérons-nous la santé des forêts? Nous faisons de la détection aérienne. Nous en faisons à la grandeur de la province dans la mesure du possible, en fonction de la météo, bien sûr. C'est un très bon outil, mais il est aussi très limité en ce sens que, dans les zones brûlées, il est très difficile du haut des airs de déterminer si un arbre est mort à cause, par exemple, d'une infestation de scolytes du douglas de Menzies ou si c'est simplement au contact du feu que les arbres sont devenus rouges. De plus, si vous prenez différents ravageurs comme le dendroctone de l'épinette, vous ne détecterez pas nécessairement l'attaque initiale, car il faut aux arbres un an pour mourir d'une attaque de ce ravageur. Bien qu'une infestation puisse être importante, il est possible de ne pas la détecter avant l'année suivante, auquel cas les ravageurs se sont envolés ailleurs. C'est un bon outil, mais qui a ses limites.

L'autre outil que nous avons, bien entendu, est le relevé sur le terrain. C'est lui aussi un très bon outil, mais très coûteux. Il exige beaucoup de formation, et les personnes qui savent ce qu'elles cherchent peuvent couvrir le terrain de façon systématique pour qu'on obtienne de bons renseignements. Il coûte très cher et est très difficile à employer, alors on ne se concentre que sur les principales zones auxquelles on pense pouvoir appliquer un type de techniques de gestion.

• (1220)

Le taux de prolifération que l'on observe en Colombie-Britannique est le plus rapide de l'histoire, ce qui cause des dommages croissants au plan socioéconomique dans la province. Comme vous le savez peut-être, les collectivités de la Colombie-Britannique dépendent beaucoup des forêts, surtout en région rurale, et notre économie est fondée sur l'exploitation forestière. Toute incidence sur la santé des forêts se répercute sur notre richesse économique, évidemment, et aussi sur notre capacité sociale de gérer les résultats.

Lorsque nos forêts sont en mauvaise santé, nous courons le risque que des espèces fauniques perdent leur habitat et que d'autres soient incapables de se rendre dans de nouveaux secteurs touchés par l'état de santé des forêts. Nous en voyons des exemples. Keith l'a aussi mentionné. Nous observons une hausse des incendies. En Colombie-Britannique, à ce stade, nous sommes vraiment dans une phase de gestion et de remise en état des terres.

En Colombie-Britannique, nous voyons vraiment la gestion des forêts comme l'outil nécessaire pour améliorer la résilience de nos forêts à l'avenir. Il est important de s'assurer que nous options pour la gestion appropriée des forêts aux bons endroits, et que les praticiens puissent accéder à ces connaissances. Cela peut se faire, notamment, par l'exploitation forestière, la sylviculture, les plantations et différentes techniques sur les terres.

La Colombie-Britannique a des chercheurs dans le domaine de la santé des forêts. Nous avons des pathologistes, des entomologistes, des spécialistes des changements climatiques et des généticiens, et ils se penchent tous sur les composantes de la santé des forêts et la nature des changements. Cependant, la Colombie-Britannique compte un nombre limité de ces ressources, et avec les changements attribuables aux changements climatiques, il est nécessaire de rehausser considérablement la recherche.

Je vais enchaîner avec les recommandations dont j'aimerais, à titre de forestière en chef de la province, que le Comité tienne compte. Premièrement, il est clair que je recommande d'appuyer la recherche continue sur la santé des forêts. Elle est liée à la gestion des forêts, aux résultats ou aux répercussions ainsi qu'aux précautions qu'il faut prendre concernant la recherche et la façon dont nous utilisons la gestion des forêts.

Nous avons vraiment besoin de meilleurs outils d'identification, de suivi et de surveillance, probablement par l'intermédiaire de la technologie. Je ne suis pas technologue, mais je suis certaine qu'il y a diverses façons d'intégrer de nouvelles technologies en ce qui concerne l'adaptation du système LIDAR et de l'imagerie visuelle. Elles peuvent servir à l'identification, au suivi et à la surveillance. Elles nous permettent simplement de tirer de meilleurs renseignements des relevés terrestres et aériens auxquels nous procédons, et elles pourraient comporter de nouvelles techniques auxquelles nous n'avons pas encore pensé.

L'éducation et les communications sont cruciales, c'est clair. Nombre des membres de nos collectivités rurales regardent par leur fenêtre, voient des arbres morts et se demandent ce qui se passe. Il revient évidemment à notre ministère de les informer. Plus nous pouvons sensibiliser et informer les gens, mieux ce sera.

Je veux aussi réaffirmer que la gestion forestière peut être un outil pour développer et conserver des forêts saines et résilientes. Nous devons nous assurer de comprendre la nature de ces interactions pour la faune, l'eau et d'autres valeurs sur l'espace terrestre.

• (1225)

Le président: Merci beaucoup, madame Nicholls.

Nous allons entamer la période des questions. On vient de me dire que nos interprètes ont un peu de difficulté à vous entendre tous les deux, alors si vous pouviez parler lentement et clairement lorsque vous répondez aux questions, ils vous en seraient vraiment reconnaissants.

Monsieur Serré, la parole est à vous.

[Français]

M. Marc Serré: Merci, monsieur le président.

Je remercie les deux témoins de leurs présentations et du travail qu'ils font dans le domaine.

Ma question s'adresse aux deux témoins.

Madame Nicholls, premièrement, je vous félicite. Grâce au rôle que vous jouez au sein de votre ministère, en Colombie-Britannique, vous êtes un modèle pour les provinces en matière de gestion des forêts. Vous avez parlé de l'investissement dans la recherche, sujet que je vais aborder tout à l'heure, mais pour l'instant, j'aimerais parler d'autre chose avec vous.

La gestion des forêts relève de la compétence provinciale, mais le gouvernement fédéral s'implique d'une certaine façon, par exemple en ce qui a trait aux insectes. Il semble y avoir non pas une contradiction, mais un manque de collaboration entre le gouvernement fédéral et la province.

Avez-vous des recommandations spécifiques à faire au Comité au sujet de ce qui relève de la compétence? Y a-t-il des choses que la province pourrait faire mieux? En ce qui concerne le partage des compétences, y a-t-il des améliorations que le gouvernement fédéral pourrait apporter?

Ma question s'adresse d'abord à Mme Nicholls, et M. Atkinson pourra y répondre par la suite.

[Traduction]

Mme Diane Nicholls: Merci d'avoir posé la question.

Si je vous comprends bien, vous vous demandez comment les gouvernements fédéral et provincial peuvent mieux coordonner leurs efforts et collaborer dans le dossier de la gestion des forêts pour assurer la santé des forêts. C'est bien cela?

M. Marc Serré: C'est cela.

Mme Diane Nicholls: Mon expérience m'a appris que lorsque le dendroctone du pin ponderosa a traversé la Colombie-Britannique, ce qui a été le plus utile a été la collaboration dans le cadre de laquelle on a utilisé du financement fédéral en contexte provincial sur le terrain. Ce programme coopératif a défini des résultats clairs — ce à quoi le financement pourrait servir et la façon dont il devrait être utilisé — tout en laissant le soin à la province de l'appliquer. Aussi difficile que cela a été, car nous avons appris au fil de la mise en oeuvre qui, en rétrospective, a été très progressive selon moi en ce sens que nous avons ensemble dégagé les priorités du travail et du financement qui serait versé, tant à l'échelon provincial que fédéral. En se servant de ce financement et en créant les connaissances de base, nous avons été en mesure de transmettre l'information et les communications nécessaires.

M. Marc Serré: Monsieur Atkinson, avez-vous des suggestions concernant votre engagement auprès des communautés autochtones, dans le contexte provincial ou fédéral?

M. Keith Atkinson: Oui, tout à fait. Notre perspective, et la raison pour laquelle mes remarques liminaires insistaient autant sur ces nouveaux mandats et contextes, est que nous croyons fermement que les normes formulées par les peuples autochtones et les Nations unies dans cette déclaration créent un bon cadre pour régir notre éventuelle collaboration d'un ordre de gouvernement à l'autre. Nous sommes excités de voir le Canada et la Colombie-Britannique approuver cette déclaration. Je pense qu'il est maintenant temps qu'on fournisse des ressources aux Premières Nations pour qu'elles puissent vraiment participer à cette mise en oeuvre. C'est à elles qu'il revient de montrer à quoi ressemblent leurs droits dans le contexte de la mise en oeuvre selon les normes énoncées dans la déclaration. Nous avons besoin de ressources pour ce faire. Je pense qu'elles sont en mesure d'avancer.

Je suis aussi d'accord avec ce que la forestière en chef vient de dire. Notre organisme venait d'être mis sur pied quand il a bénéficié de ressources fédérales pour atténuer les dommages causés par le dendroctone du pin ponderosa. Nous avons été en mesure de travailler en partenariat avec la Colombie-Britannique et nos dirigeants pour mettre en oeuvre nos stratégies avec nos communautés à l'époque. C'est vraiment dommage que nous ayons perdu ces ressources et la capacité de travailler à ce dossier au cours des 10 dernières années. Je vois cela comme une composante importante de la capacité du fédéral, du provincial et des Premières Nations de collaborer.

Je veux rappeler à tout le monde que le défi réel pour les Premières Nations est que nous n'avons reçu aucun soutien à l'appui de la gestion fondée sur le territoire, aucune reconnaissance à titre de gouvernements autochtones sur leurs territoires. Ce n'est qu'un début. Nous venons à peine d'entamer la discussion. Nous travaillons très bien avec la Colombie-Britannique à créer un partenariat et à déterminer la façon de procéder. Nous aurons besoin d'une stratégie et de soutien fédéral pour y contribuer aussi afin de pouvoir compter sur tous les ordres de gouvernement.

Merci.

• (1230)

[Français]

M. Marc Serré: Monsieur Atkinson, vous avez parlé de la recherche sur le cèdre rouge. Comment le gouvernement peut-il aider les universités et les communautés autochtones à faire davantage de recherche? Avez-vous des recommandations spécifiques à faire quant à la collaboration qui pourrait avoir lieu entre le gouvernement et le secteur privé afin qu'il se fasse plus de recherche dans les 10 ou 20 prochaines années?

[Traduction]

M. Keith Atkinson: Oui. Je vous remercie.

Depuis sa création, notre organisation a pour mandat de fonder un département ou un programme de recherche dans une optique autochtone. Notre communauté a fourni un mandat au Conseil de la foresterie des Premières nations. Je l'ai mentionné brièvement dans mes remarques liminaires, mais c'est vraiment venu de la question de savoir comment nous pouvons traduire nos connaissances traditionnelles en des renseignements, des normes et des politiques utiles dont nous pouvons nous servir aujourd'hui et dont nous pouvons parler tous ensemble pour assurer la meilleure gestion des ressources.

Cela reste un défi dans nos collectivités. Je suis autochtone, mais j'ai étudié les sciences occidentales dans le cadre de ma formation en foresterie. Je travaille principalement à partir du modèle scientifique occidental. C'est vraiment difficile pour moi de rejoindre les gardiens de notre savoir, nos anciens qui quittent ce monde, et de saisir cette information pour ensuite la traduire afin que nous puissions l'utiliser pour prendre des décisions concernant nos terres et nos ressources. Nous continuons de chercher ce type de soutien de la part des départements de recherche dans une optique autochtone qui peut nous guider, cadrer dans le modèle scientifique occidental et faciliter la prise de décisions.

Le président: Merci beaucoup.

Allez-y, madame Stubbs.

Mme Shannon Stubbs: Merci, monsieur le président.

Merci aux deux témoins d'avoir pris le temps de nous faire part de leur expertise et de participer aux travaux de notre comité.

Madame Nicholls, vous avez fait remarquer que le taux de prolifération en Colombie-Britannique a été plus rapide que jamais dans l'histoire. Vous avez insisté sur le fait que l'économie de cette province est fondée sur l'exploitation forestière. Vous avez tous les deux renforcé l'argument concernant les risques que pose la prolifération, en particulier, du dendroctone du pin ponderosa sur les plans sanitaires, sociaux et sécuritaires. Bien entendu, je sais que vous connaissez tous les deux les conséquences en Alberta, notamment à Jasper. Vos commentaires concernant la prolifération à la hausse en Colombie-Britannique se reflètent aussi dans les conclusions des chercheurs et du gestionnaire de la conservation du parc à Jasper, qui a dit: « Depuis les quatre ou cinq dernières années, elle a environ doublé dans la zone touchée à Jasper ».

Au Comité la semaine dernière, un collègue à moi, Nick Whalen, a dit qu'il regardait la carte qui montrait la prolifération du dendroctone du pin ponderosa et qu'il se demandait pourquoi on faisait quelque chose. Il a ajouté qu'il essayait de comprendre pourquoi on ne devrait pas, d'une certaine façon, laisser faire les choses.

Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez? Manifestement, de multiples facteurs, dont des facteurs à long terme, expliquent la prolifération du dendroctone du pin ponderosa et d'autres insectes.

Il a aussi demandé pourquoi on essaie de gérer une crise qui est ingérable, pourquoi il n'est pas préférable de simplement dire que c'est ce à quoi ressemble la forêt après la crise.

Pensez-vous que c'est une crise qui ne peut être ni gérée ni prévenue? Que pensez-vous de ces commentaires?

• (1235)

Mme Diane Nicholls: Aimeriez-vous que je commence?

Mme Shannon Stubbs: Bien sûr.

Mme Diane Nicholls: Ce sont des commentaires intéressants, et c'est un débat valide qui se poursuit toujours quand il y a des pertes catastrophiques comme celles que nous avons vues. Je peux vous parler de ce que nous vivons actuellement en Colombie-Britannique.

Comme je l'ai mentionné, le dendroctone du pin ponderosa a traversé la province et, à l'époque, les gouvernements fédéral et provincial ont décidé — avec l'appui de la population, évidemment — que puisque la Colombie-Britannique dépend autant de l'exploitation forestière, nous devrions essayer de tirer parti le plus possible de ces arbres morts sur le plan économique, tout en essayant d'atténuer toute perte potentielle à l'avenir, de prendre des moyens à la fine pointe de la technologie pour contrer l'infestation.

À l'époque, nous ne connaissions pas la durée de vie des produits. Lorsque je parle de « durée de vie », je parle de la valeur du bois quand on réussit à en tirer un produit plutôt que de le laisser pourrir. Nous avons lancé un programme de récupération. Nous avons fait ce que nous appelons des « redressements ». Nous avons rehaussé la quantité de coupe à laquelle les titulaires de licences avaient droit pour pouvoir tirer parti de l'infestation et profiter de la richesse qu'il était possible de générer à partir de l'assise territoriale, et pour de bonnes raisons dans tous les cas.

En rétrospective — on a toujours une vision impeccable après le fait — nous savons que dans certains secteurs, cela a beaucoup aidé. Dans d'autres, il a été très difficile de maintenir un niveau à la grandeur de l'assise territoriale où on n'avait pas d'incidence négative sur l'habitat, des zones qui avaient d'autres valeurs.

Maintenant, nous avons le dendroctone de l'épinette qui arrive, et on se dit qu'on devrait faire la même chose, tirer parti de l'assise territoriale sur le plan économique, ce qui est vrai. Cependant, à titre de forestière en chef responsable de la gestion des forêts ainsi que de la réglementation et des politiques en place, cette fois, nous avons décidé qu'il y a des secteurs dans lesquels nous n'irons pas. Cette prolifération est trop rapide pour que nous puissions tout récupérer et prétendre que nous arrivons à la gérer.

Nous pouvons mieux tenter de planifier notre résilience future. Nous pouvons laisser des zones de côté, sachant que les arbres seront morts ou moribonds, et en garder d'autres pour des opérations de récupération desquelles tirer une valeur économique. Nous croyons comprendre qu'il y a des vallées particulières dans lesquelles nous n'aurons pas l'occasion d'aller par manque de temps et en raison de besoins et de coûts en matière d'infrastructure. Essayons de trouver du financement pour la recherche afin d'évaluer ces effets de façon à savoir comment intervenir et à quels niveaux au moment de la prochaine épidémie.

Pour ce qui est d'endiguer certains de ces ravageurs, ils sont comme les feux de broussailles. Ils dépendent du climat. Si nous avons des vagues de températures suffisamment froides et suffisamment longues dans notre climat, elles maintiendront les populations à leurs niveaux actuels et les empêcheront d'augmenter. Lorsque ce n'est pas le cas, fait que nous observons avec les changements climatiques, nous voyons le cycle de vie des insectes changer et leur nombre augmenter. Lorsque l'hôte n'est plus là, les populations de ravageurs meurent ou elles vont à côté pour trouver le prochain hôte.

Est-ce contrôlable? Je dirais que cela dépend de Dame Nature et de la météo.

Est-il possible de situer la forêt afin d'avoir plus d'options pour nous en sortir? Je dirais que ce l'est tout à fait.

• (1240)

Mme Shannon Stubbs: Monsieur Atkinson, j'aimerais avoir votre opinion.

Dans son dernier témoignage, Bradley a aussi parlé des techniques autochtones de contrôle des feux utilisées à certaines périodes de l'année. Vous pouvez nous donner votre point de vue à cet égard ou sur n'importe quel autre aspect que vous aimeriez souligner.

M. Keith Atkinson: Je tiens absolument à souligner qu'une grande partie du dialogue dans nos collectivités a porté sur les brûlages dirigés et sur l'utilisation traditionnelle des feux comme « stratégie de gestion forestière », si je peux m'exprimer ainsi. Le savoir traditionnel et l'utilisation du feu au fil des ans auraient laissé la forêt dans un état différent de celui que nous a donné la monoculture à gestion intensive engendrée par la gestion forestière. À l'instar des changements climatiques, ce type de gestion a créé un environnement propice à la prolifération des ravageurs puisqu'il leur a donné en abondance les essences hôtes dont ils avaient besoin.

Ce dénouement a certainement fait l'objet de discussions. Il est très intéressant d'apprendre comment nos connaissances traditionnelles pourraient guider la gestion forestière de demain et lui être de bon conseil. C'est exactement le genre de travail que nous voulons faire avec nos gardiens du savoir et en collaboration avec la province et d'autres intervenants. Nous voulons travailler sur la gestion forestière de demain. C'est là où nous souhaitons intervenir; c'est ce que nous voulons offrir.

C'était assez consternant de voir le dendroctone du pin ponderosa exploser comme il l'a fait et causer tous ces dégâts. Vous savez,

quand nous commençons à planifier... Comme la forestière en chef le disait, nous prions pour le retour des hivers froids, ce qui réglerait ce problème. Je ne crois pas que c'était quelque chose que nous pouvions anticiper, du moins, pas à ce stade.

Pour ce qui est de l'apprentissage et de la décision sur la façon d'aller de l'avant, ce qui est ressorti de nos collectivités, c'est la santé et la sécurité de nos membres. Le risque d'incendie est nettement plus élevé pour nous, attendu que nos collectivités sont beaucoup plus rurales que les villes rurales de la Colombie-Britannique situées à la périphérie...

Le président: Malheureusement, monsieur Atkinson, je vais devoir vous arrêter là.

M. Keith Atkinson: D'accord.

Le président: Nous allons passer à l'intervenant suivant, M. Cannings.

M. Keith Atkinson: Merci.

M. Richard Cannings: Merci beaucoup à vous deux d'être ici aujourd'hui.

Je vais commencer par Mme Nicholls.

Nous avons eu cette épidémie de dendroctone du pin ponderosa. Ces deux dernières années, il y a eu les incendies que nous savons. Vous avez parlé des leçons apprises, de la façon dont nous pourrions créer des forêts qui auraient une meilleure résilience grâce à des techniques de gestion de la restauration.

Je me demande si vous pourriez nous en dire un peu plus sur la façon dont se déroulent les programmes de reboisement — nous avons évidemment beaucoup d'hectares à replanter — et s'il existe des données scientifiques sur votre façon de choisir les essences qui devraient être replantées dans ces zones. Allons-nous replanter du pin tordu latifolié? Devrions-nous favoriser un mélange d'essences?

L'Université de la Colombie-Britannique a fait beaucoup de travail pour prévoir ce que seront les enveloppes climatiques au cours des 50 ou 100 prochaines années. Par exemple, devrions-nous planter du douglas vert dans des régions où il y avait autrefois du pin tordu latifolié et de l'épinette?

Essayons-nous de tirer des leçons du passé pour créer des forêts plus diversifiées qui résisteront mieux aux ravageurs, qu'il s'agisse du dendroctone du pin, ou du dendroctone du sapin ou de l'épicéa?

Mme Diane Nicholls: Absolument. Lorsque je me promène et que je fais des allocutions, je dis entre autres que nous pouvons certainement tirer des leçons du passé et de ce que nous avons fait, mais que nous ne pouvons pas compter là-dessus pour l'avenir parce que nos écosystèmes sont en train de changer.

En Colombie-Britannique, nous avons des chercheurs fantastiques qui ont grandement fait avancer les choses puisque nous avons désormais des lignes directrices sur les semences qui sont adaptées au climat et qui tiennent compte des projections relatives aux changements climatiques, de la façon dont ces changements se produisent et des endroits d'où ces semences devraient provenir en fonction de ces changements. Nous voulons nous assurer que ce que nous semons provient d'une forêt capable de survivre dans ce climat en devenant.

Dans le même ordre d'idées, nous sommes également en train d'élaborer des normes de sélection des semis axées sur le climat. Comme vous l'avez dit, il y a des régions qui vont avoir des hivers plus secs, plus chauds et plus courts. Le pin tordu latifolié traditionnel n'est peut-être pas la meilleure essence à y planter.

Cela dit, la Colombie-Britannique est un vaste territoire et il reste une très grande superficie que nous ne pourrons jamais reboiser assez rapidement. Ce n'est pas parce que vous plantez quelque chose que c'est cela qui va pousser. Il y a beaucoup d'essences endémiques qui entrent aussi en jeu. Il faut vraiment un régime d'aménagement forestier pour déterminer les endroits où il y aurait lieu de planter, les endroits où il serait déconseillé de planter et comment nous devons planter.

Il y a certaines choses qui sont envisagées... Dans les régions où nous ne pourrons pas planter, le pin tordu latifolié va revenir. Plutôt que de se contenter de le laisser revenir et de le laisser atteindre une densité excessive — et de créer la même situation, en fin de compte —, il faudrait peut-être trouver les éléments qui nous permettraient d'espacer et d'éclaircir ces bosquets, de les ouvrir un peu plus que nous ne le faisons d'ordinaire. Le brûlage dirigé est un outil, c'est sûr. Comme Keith l'a dit, nous avons beaucoup à apprendre des aînés des Premières Nations sur la façon d'appliquer cela. On n'a qu'à penser à l'intérêt que les Premières Nations portent aux plantes et aux écosystèmes, et à ce dont elles ont besoin pour leurs façons de faire traditionnelles.

Pour en revenir à l'idée qui veut que nous puissions regarder le passé, mais que nous ne pouvons pas précipiter notre avenir, nous devons aussi tenir compte des nouvelles économies. Quand je parle de « nouvelles économies », j'entends l'utilisation de la biomasse pour de nouveaux produits que nous n'avons pas l'habitude de fabriquer en Colombie-Britannique — comme les bioplastiques, les biocarburants ou les textiles bios — et j'essaie d'exploiter ces possibilités. Ainsi, lorsque nous ferons de la gestion forestière et que nous nous retrouverons avec cette fibre qui n'est pas une bille de sciage typique et qui n'a pas sa place dans une scierie, nous aurons un endroit pour elle. Nous veillerons en cela à ne pas laisser traîner ces combustibles dans la forêt, et nous pourrons jouir d'un air plus propre puisqu'il y aura moins de feux et d'incendies catastrophiques qu'occasionnent ces accumulations de matières inflammables. C'est assurément un autre domaine que la Colombie-Britannique doit embrasser, et je pense que cela va de pair avec la création, par la gestion forestière, d'une forêt résiliente et en santé.

Il ne suffit pas de dire que nous pouvons le faire. Nous devons avoir des débouchés pour ces fibres et une planification englobant toutes les étapes, de la sélection des semences jusqu'au produit final.

• (1245)

M. Richard Cannings: Merci.

Monsieur Atkinson, vous avez parlé de la sécurité des collectivités, et du besoin d'éclaircir la forêt pour que les collectivités soient plus en sécurité lorsque des incendies surviennent. Cela permettrait en outre de créer des forêts plus diversifiées et, peut-être, de réduire l'impact des ravageurs sur ces forêts. Après le rapport Filmon de 2004, je sais que des fonds ont été versés. Je pense que vous avez mentionné que les Premières Nations ont partagé cet argent avec les municipalités de la Colombie-Britannique et que cela a contribué au maintien de ces programmes.

Je me demande si le gouvernement fédéral pourrait avoir un rôle à jouer à cet égard et s'il pourrait offrir d'autre financement à cette fin. Il semble que nous n'ayons pas fait grand-chose de ce que le rapport Filmon nous demandait de faire. Or, il y aurait là une occasion de créer des emplois — pas seulement pour les Premières Nations, mais pour toute l'industrie forestière — et d'améliorer la sécurité des collectivités face aux incendies.

M. Keith Atkinson: Oui, absolument. Merci d'en avoir parlé. Je suis tout à fait d'accord. Je pense que notre organisation et nos

dirigeants ont tenté de trouver un nouveau programme et d'appuyer l'investissement, d'autant plus que les feux de forêt se sont intensifiés au cours des deux dernières années.

Il y a des investissements en cours. La forestière en chef peut probablement en parler aussi. La Colombie-Britannique travaille d'arrache-pied pour investir dans son programme de développement de la gestion du carburant et dans son programme d'investissement terrestre, et nous continuerons donc à y travailler. Je crois fermement qu'il y a encore plus de possibilités. Nous avons une bonne occasion d'accroître notre collaboration avec les collectivités autochtones pour veiller à ce que leurs infrastructures et leurs collectivités deviennent plus sécuritaires. Nous aimerions que ce programme progresse, tant du côté de l'atténuation et de la gestion des risques liés aux ressources naturelles, que de celui de la santé et de la sécurité, et des services d'urgence sur lesquels nous travaillons, ici, dans la province.

• (1250)

M. Richard Cannings: Vous avez aussi...

Le président: Je suis désolé, mais vous aviez dépassé votre limite de temps.

M. Richard Cannings: J'avais une question au sujet du travail axé sur le territoire et je me demandais si le gouvernement fédéral pourrait y participer. Je me contenterai de dire que c'est une bonne idée.

Le président: Comme il a entendu la question, je vais permettre à M. Tan de conclure. Nous pourrions peut-être incorporer cela quelque part.

Monsieur Tan, nous vous écoutons.

M. Geng Tan (Don Valley-Nord, Lib.): J'ai deux questions à poser à Mme Nicholls.

Comment votre emploi actuel de forestière en chef se compare-t-il à votre carrière antérieure dans le secteur privé de l'aménagement forestier? Le gouvernement peut-il apprendre quelque chose de l'aménagement forestier du secteur privé et vice versa?

Mme Diane Nicholls: Vous voulez dire, en ce qui concerne la gestion de la santé des forêts?

M. Geng Tan: Oui, en ce qui a trait à la gestion des ravageurs forestiers.

Mme Diane Nicholls: Tout d'abord, comparativement aux terres de la Couronne, la plupart des terres forestières gérées par le secteur privé en Colombie-Britannique sont de très petites superficies, et comme ce sont des terres privées, elles sont régies par des règlements. Je ne dirais pas que les règlements ne sont pas aussi stricts que les nôtres, mais ils sont davantage axés sur les résultats. Je dirais qu'ils donnent plus de latitude pour faire les choses rapidement.

Si une écloserie se produit sur des terres forestières privées, les propriétaires sont en mesure de régler le problème très rapidement. Parfois, cela fonctionne et parfois non, selon l'organisme nuisible dont il est question et des terres privées où il sévit.

L'autre aspect central à propos des terres privées, bien sûr, c'est la base économique. Les propriétaires cherchent à maintenir leur exploitation et à en tirer le meilleur parti, alors ils investissent dans l'innovation. Sur le plan de l'aménagement forestier, ils investissent pour faire les choses différemment sur le territoire, et ils évitent de faire la même chose partout. En cas d'éclosion, ils transfèrent immédiatement des fonds pour s'attaquer au problème et déterminer ce qu'il y a de mieux à faire.

Mais lorsqu'il s'agit de quelque chose d'aussi gros que le dendroctone du pin ponderosa, il est très difficile de faire autre chose que ce que nous faisons sur les terres publiques. Il s'agit vraiment de travailler ensemble pour trouver les meilleures solutions.

M. Geng Tan: Dans votre exposé, vous avez parlé de la nécessité d'avoir de meilleurs indicateurs et une meilleure technologie de suivi. Vous avez également mentionné que les levés au sol sont très efficaces, mais très coûteux.

Vous n'avez pas parlé de la télédétection. Ne pensez-vous pas que la technologie de télédétection peut fournir une aide nécessaire à la lutte antiparasitaire dans le secteur forestier? Pour autant que je sache, la technologie de télédétection est très avancée et elle est maintenant très répandue, et pas seulement dans la gestion forestière. Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez?

Mme Diane Nicholls: Oui. J'ai eu tort de ne pas en parler. Nous utilisons la télédétection, et cela fait aussi partie des levés aériens. D'après les renseignements que j'ai obtenus de nos gens qui travaillent dans ce domaine, cela donne une idée de la santé des forêts — qu'il y ait un problème ou non —, mais il est difficile d'en cerner les causes.

Lorsque vous êtes au sol, vous pouvez examiner le matériau et la réaction de l'arbre. Vous pouvez peler l'écorce et faire tout ce qu'il convient de faire pour identifier le ravageur et examiner les réactions qui se produisent. La télédétection ne permet pas encore d'obtenir des renseignements suffisamment précis pour savoir s'il s'agit d'un arbre brûlé, d'un scolyte du douglas ou d'un dendroctone de l'épinette qui en est à sa première année et qui mourra à sa deuxième. La télédétection ne permet pas encore de fragmenter l'information à ce point.

Je crois que les gens qui ont un meilleur cerveau que le mien peuvent utiliser les technologies dont nous disposons pour obtenir ce degré de fragmentation, mais c'est quelque chose que nous n'avons pas encore vu. Nous n'avons pas encore eu la chance d'examiner cela de plus près non plus.

• (1255)

M. Geng Tan: Nous pourrions peut-être envisager de former plus de bénévoles — on les appelle des citoyens scientifiques — afin de pouvoir envoyer plus de gens sur le terrain. En combinant cela à des technologies comme la télédétection, nous pourrions obtenir de meilleurs résultats dans la lutte contre les ravageurs forestiers.

Il me reste environ deux minutes.

J'ai une question d'ordre général. Vous pouvez prendre votre temps, mais, bien entendu, s'il me reste du temps, j'ai d'autres questions pour vous.

D'après ce que vous avez appris au cours de vos presque 30 ans de carrière dans le secteur forestier, en particulier dans la lutte contre les

ravageurs forestiers, comment nous débrouillons-nous? Quels défis avons-nous ou quelles sont nos réalisations en comparaison d'autres pays, comme nos voisins, ou même de pays d'Europe? C'est une question très générale. Vous pouvez prendre votre temps.

Merci.

Mme Diane Nicholls: C'est une question très générale et je ne sais pas trop comment y répondre.

Encore une fois, cela dépend. La Colombie-Britannique se trouve dans une situation unique en son genre, en ce sens que la plupart de nos terres appartiennent à l'État et que nous avons de vastes forêts. Comparativement à d'autres pays, le défi est lié à l'ampleur et au nombre de ravageurs qui se manifestent au même moment dans nos forêts.

D'après ce que j'ai compris, d'autres endroits ont aussi des épidémies, mais elles surviennent à différents moments et se succèdent les unes aux autres. Historiquement, il y a 20 ans, c'était agréable puisque les choses fonctionnaient encore de cette façon en Colombie-Britannique. À l'heure actuelle, ce que nous constatons dans la province, ce sont les effets des changements climatiques.

Comme je l'ai dit, d'après l'information et les données scientifiques que j'ai lues, je crois vraiment à ce phénomène. À vrai dire, nous avons plusieurs ravageurs qui se manifestent en même temps ou qui se chevauchent. C'est un vrai problème, car nous pouvons prendre des mesures pour lutter contre un ravageur donné alors que ce n'est peut-être pas la chose à faire pour stopper le suivant. Or, étant donné qu'ils se chevauchent et que nous n'avons jamais vu cela auparavant, les décisions doivent se prendre en fonction d'une évaluation matricielle de la situation, avec les bonnes personnes dans la salle et toutes les connaissances dont nous disposons. Même nos chercheurs sont en mal de réponses puisqu'ils n'ont toujours étudié qu'un ravageur à la fois. Cela n'a rien à voir avec le chevauchement ininterrompu de ravageurs actuel.

Je crois bien que c'est ce que je répondrais.

M. Geng Tan: Merci.

Le président: Merci.

Nous allons nous arrêter là. Malheureusement, c'est tout le temps que nous avons pour aujourd'hui.

Monsieur Atkinson et madame Nicholls, je vous remercie d'avoir contribué à notre étude. Nous vous sommes reconnaissants du temps que vous nous avez consacré, mais nous allons devoir mettre fin à nos travaux pour la journée.

Nous nous reverrons tous jeudi.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>